



Séance ordinaire du 4 mai 2026

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Approbation du procès-verbal
de la séance ordinaire du 13 avril 2026

4. Rapport d'activités du conseil





4.1
ADMINISTRATION
ET
DÉVELOPPEMENT

4.1.1

Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 14 avril au 4 mai 2026

LISTE DES COMPTES - VILLE	
Total	
du 14-04 au 04-05-2026	567 565.07 \$
GRAND TOTAL	567 565.07 \$





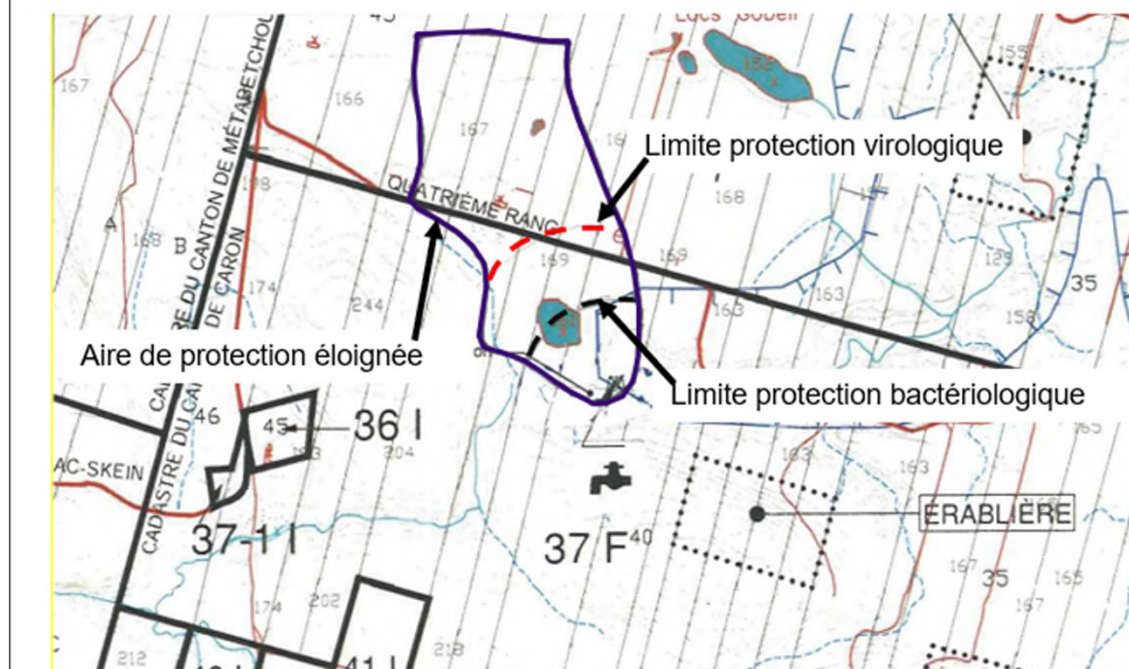
4.2

GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 Adoption du Règlement n° 361- 2026 modifiant le Règlement de zonage n° 22-99 et ses amendements en vigueur

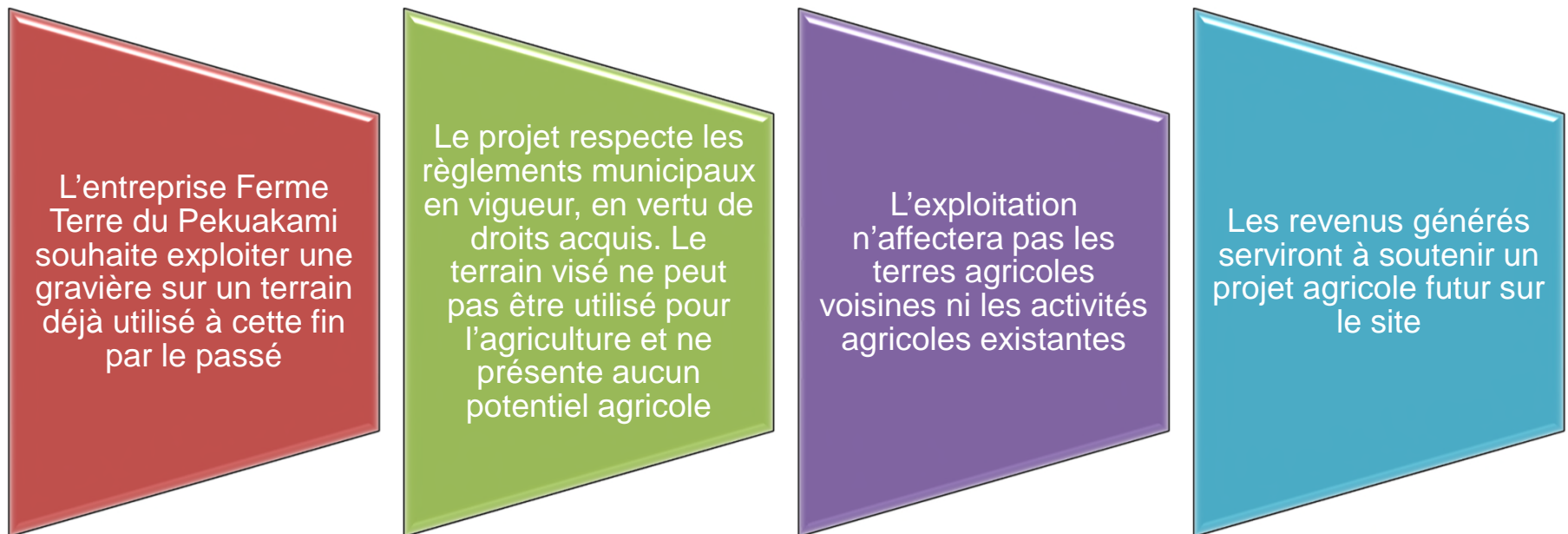
Objectif : Redéfinir
l'aire d'alimentation
de la prise d'eau
potable municipale

Extrait du feuillet 1 de 5 – APRÈS la modification



4.2.2

Demande d'appui à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour Ferme Terre du Pekuakami S.E.N.C.





4.2.3

**Vente d'un terrain résidentiel à
M^{me} Louise Gagnon – 73, rue Émilia-
Haddad-Gimaïel**

Superficie de 610,200 m²

**59 113,80 \$ plus les taxes
applicables**

73, rue Émilia-Haddad-Gimaïel



La Ville fait face à un problème de vitesse excessive

Des actions de sensibilisation et de communication sont mises en place afin d'encourager le respect de la limite de 40 km/h

Une subvention de 19 737 \$ a été accordée par le Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) pour soutenir cette campagne

21 850 \$ plus les taxes applicables

**19 737 \$: Subvention
2 113 \$: Budget courant**

4.2.4 Octroi d'un contrat à Zone Orange — Confection d'un plan de communication de la campagne « Ma ville à 40 km/h »

4.2.5

Octroi d'un contrat à Signalisation Inter-Lignes inc. suite à un appel d'offres de la MRC de Lac-Saint-Jean Est - Marquage de chaussées - Véloroute des Bleuets



Suite à un appel d'offres de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

8 000 \$ plus les taxes applicables

4.2.6
Octroi d'un contrat à Signalisation Inter-Ligne inc. — Marquage de chaussées diverses rues et routes de la ville

Signalisation Inter-Ligne inc.

21 623,50 \$ incluant les taxes applicables





4.2.7

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 362-2026 décrétant un emprunt et une dépense n'excédant pas 525 000 \$ remboursable sur une période de 10 ans pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement

525 000 \$

- Remboursable sur 10 ans



4.2.8

Octroi d'un contrat à Énergère une entreprise GDI Ainsworth – Fourniture de luminaires pour l'éclairage rural du secteur Lac-à-la-Croix – Appropriation au fonds de roulement

Contrat

- Énergère - entreprise GDI Ainsworth

Projet

- Ajout d'éclairage dans le secteur rural de Lac-à-la-Croix

Travaux

- Fourniture de 48 luminaires prêts à être installés sur des poteaux d'Hydro-Québec

Coût

- 40 193,92 \$ plus les taxes applicables

Financement

- Somme appropriée au fonds de roulement sur une période de cinq ans

4.2.9 Octroi d'un mandat à Formation Stéphane Boily inc. — Production de relevés sanitaires d'installations septiques résidentielles

50 relevés d'installations septiques résidentielles seront effectués afin de valider la conformité

Prix unitaire pour chaque relevé:
645 \$

32 250 \$
plus les taxes applicables

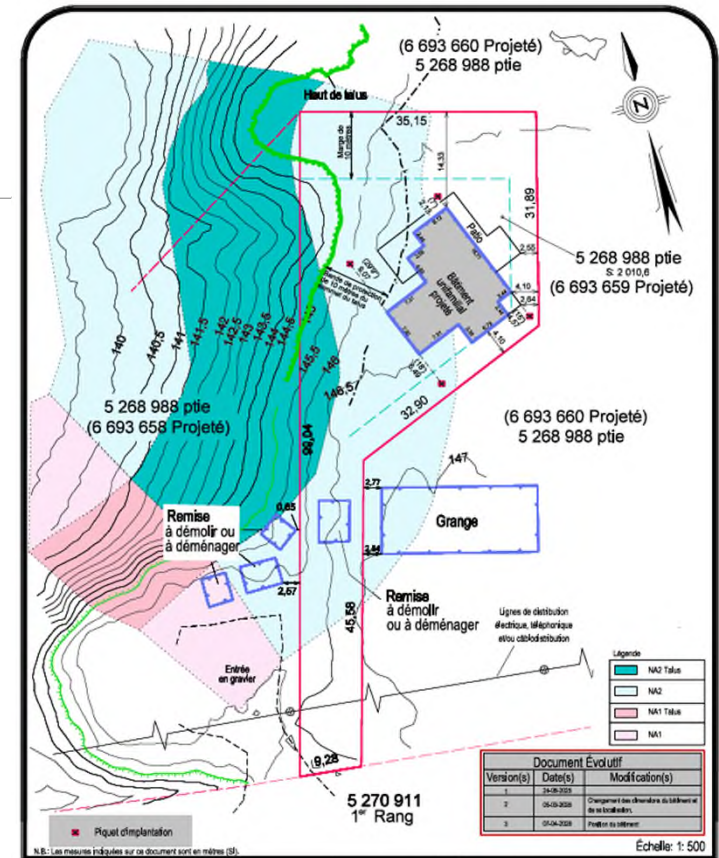


4.2.10 Demande de dérogation mineure n° 213-2026 – 1815, 1^{er} Rang

Dépôt d'une demande de dérogation mineure dans le but d'autoriser le lotissement d'un emplacement destiné à un usage résidentiel additionnel à la propriété du 1815, 1^{er} Rang

Sur recommandation du CCU – Réunion du 23 avril 2026

Acceptation de la demande



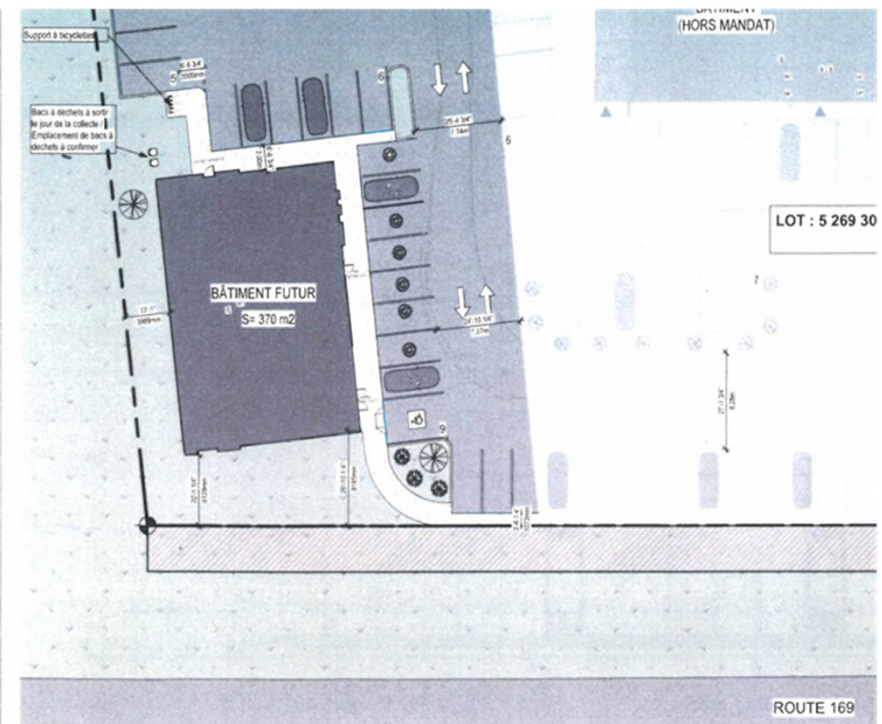
4.2.11

Demande de dérogation mineure n° 214-2026 – 1960, route 169

Dépôt d'une demande de dérogation mineure dans le but d'autoriser la construction d'un bâtiment commercial sur l'immeuble situé au 1960, route 169

Sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme
Réunion du 23 avril 2026

- Acceptation de la demande



4.2.12

Demande d'usage conditionnel n° 14-2026 – 185, rue Saint-André

Dépôt d'une demande d'usage conditionnel afin d'opérer une **friperie** à l'intérieur du bâtiment accessoire situé sur sa résidence du 185, rue St-André. L'entreprise sera un organisme sans but lucratif.

Sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme – Réunion du 23 avril 2026

- Acceptation de la demande
- Les conditions d'occupation sont les suivantes :
 - ✓ Période maximale de 24 mois, à compter du début de l'opération
 - ✓ Uniquement des mois de mai à septembre de chaque année
 - ✓ Heures d'opération entre 9 h et 17 h
 - ✓ Aucun entreposage extérieur ne sera permis
 - ✓ En plus de la propriétaire occupante, une seule personne pourra travailler à cet usage



4.2.13

Demande d'usage conditionnel n° 15-2026 – 1757, route 169

Dépôt d'une demande d'usage conditionnel visant à permettre l'usage « Fabrication de toiles et d'auvents », et accessoirement de vente et d'entretien de produits nautiques et de service d'entreposage pour l'immeuble du 1757, route 169

Sur recommandation du CCU – Réunion du 23 avril 2026

- Acceptation de la demande
- Les conditions d'occupation sont les suivantes :
 - ✓ Entreposage extérieur sera limité aux cours latérales et arrière
 - ✓ Une clôture ajourée occultante d'une hauteur de 2 mètres devra être aménagée au pourtour de l'aire d'entreposage
 - ✓ La clôture devra être installée à la limite de la bande de protection riveraine, de manière à assurer la protection intégrale de la rive du cours d'eau située à l'arrière de l'immeuble





4.2.14

Demande à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs de suspendre le processus d'adoption du règlement sur les pratiques agroenvironnementales

Le règlement est incohérent avec les orientations gouvernementales et les planifications territoriales des MRC

Il risque d'entraîner des reculs environnementaux, notamment pour la qualité de l'eau et le couvert forestier

Demande la suspension et la révision du règlement, avec une concertation du milieu municipal



4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie

4.3.1

Achat d'un présentoir réfrigéré pour le casse-croûte de l'aréna — Appropriation au surplus accumulé non affecté





4.3.2

Autorisation d'une activité en vertu du Règlement n° 1000-21 — Tournoi de balle du 19 au 26 août 2026

Date de l'activité : Du 19 au 26 août 2026

Site de l'activité : Terrain de balle de la
Plaine



4.3.3

Octroi de contrat à l'entreprise Réflexion paysage inc. — Rechargement de certains tronçons de sentiers pédestres de l'Arboretum

Les sentiers pédestres ont été aménagés il y a plus de 15 ans et nécessitent des interventions ciblées

Des relevés réalisés démontrent un besoin de rechargement sur certains tronçons

Fréquentation estimée à environ 12 000 passages par année

3 935 \$, plus l'indexation applicable pour 2026 et les taxes applicables

**4.3.4
Autorisation d'un
signataire — Dépôt d'une
demande et engagement
financier dans le cadre du
programme PAFIRSPA
(volet 1) - Construction
d'un nouveau pavillon
sanitaire, l'aménagement
d'installations septiques,
l'installation de bornes de
recharge pour vélos et
l'ajout d'une aire de repos
au centre
récréotouristique le
Rigolet**

Le gouvernement du Québec a lancé un appel de projets dans le cadre du programme PAFIRSPA, volet 1 (infrastructures sportives et récréatives)

Après validation, les aménagements liés au vélo du centre récréotouristique le Rigolet ont été jugés admissibles

La demande concerne les phases 1 et 2 du projet adopté par le conseil municipal au printemps 2025

La subvention peut couvrir jusqu'à 66 % des coûts admissibles, pour un maximum de 20 M \$

M. Christian Potvin est autorisé à déposer la demande



4.3.5

Autorisation d'une signataire — Demande à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans le cadre du Programme d'aide à l'organisation d'événements pour le rayonnement des communautés — Midis culturels été 2026

La programmation estivale 2026 pour la Ville représente une somme de 5 600 \$

Demande d'aide financière d'un montant de **2 500 \$** pour la tenue des midis culturels

Sera affecté aux dépenses de la programmation

M^{me} Jennifer Potvin, tech. en loisirs est autorisée à signer la demande

4.3.6

Autorisation d'une signataire et résolution d'appui au dépôt d'un projet culturel au Programme pour les activités culturelles des municipalités – Atelier créatif

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est offre une aide financière aux municipalités dans le cadre du Programme pour les activités culturelles des municipalités, issu de l'Entente de développement culturel (EDC) avec le MCC

Cette aide vise à soutenir des projets culturels locaux en cohérence avec la politique culturelle de la MRC

- Un montant de 1 000 \$ est demandé pour la réalisation de ce projet culturel
- Mme Marick Noël, coordonnatrice de projet en développement, est autorisée à signer tous les documents requis pour la demande d'aide financière

4.3.7

Autorisation d'une signataire — Demande d'aide financière au Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins pour un projet d'espace pour les aînés à la bibliothèque du secteur Métabetchouan

La consultation MADA a mis en lumière le besoin de créer des lieux de rencontre pour briser l'isolement et favoriser le vieillissement en santé

La bibliothèque constitue un lieu rassembleur idéal pour développer un espace de rencontre et renforcer les liens sociaux

Ce projet profitera à l'ensemble de la population en favorisant les échanges intergénérationnels

M^{me} Marick Noël est autorisée à effectuer le dépôt du projet au Fonds d'aide au développement du milieu



4.3.8

Demande à la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons de réinstaller un babillard communautaire physique

Le babillard communautaire est un outil complémentaire aux moyens numériques, et non désuet

Un aménagement moderne et visuellement attrayant est possible tout en demeurant accessible

Il facilite l'accès à l'information pour les personnes âgées et favorise la participation sociale

Il permet la diffusion d'informations communautaires locales, d'activités et d'initiatives citoyennes

- **Demande à la Caisse Desjardins des Cinq-Cantons de réinstaller un babillard communautaire physique, moderne et accessible afin de favoriser l'inclusion et le lien social**

4.3.9

Autorisation de signataires — Bail à intervenir entre la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et la Société des loisirs de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, aux fins d’obtention d’un nouveau permis d’alcool à l’aréna

Le permis d’alcool de l’aréna a été révoqué à l’été 2025

Des démarches sont en cours auprès de la RACJ pour obtenir un nouveau permis

La demande repose sur le permis initial délivré en 1975 à la Société des loisirs

La RACJ exige la signature d’un bail entre la Ville et la Société des loisirs. Le comité CTLQ recommande de réintégrer la vente d’alcool lors des activités à l’aréna

M. Mario Bouchard, greffier et M. Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie sont autorisés à signer le bail



4.3.10

Octroi de contrat à SPO électrique inc. — Remplacement des composantes LED pour l'éclairage du terrain de balle – Appropriation au surplus accumulé

Problème actuel : Les luminaires LED existants se brisent en raison du froid hivernal, causant des pannes fréquentes et des coûts d'entretien élevés.

Solution proposée : Remplacer les composantes LED par de l'équipement plus récent, mieux adapté au climat et plus durable.

Avantages : Diminution importante des bris, réduction des frais d'entretien et meilleure fiabilité de l'éclairage.

Analyse financière : Le remplacement permettrait de récupérer l'investissement en environ 3 ans, grâce à la baisse des coûts d'entretien.

Octroi du contrat : SPO électrique inc. pour un montant de 21 100 \$ plus les taxes applicables



4.3.11

Octroi d'un contrat à InterClôtures Clôturex – Installation de filets de sécurité au terrain de balle et autorisation d'un signataire pour une entente de contribution financière à intervenir avec le Groupe TCL

Octroi de contrat à **InterClôtures Clôturex** pour l'installation de filets de sécurité au terrain de balle

Coût : **9 000 \$** plus les taxes applicables

M. Christian Potvin, directeur CTLQ est autorisé à signer une entente de contribution financière avec le Groupe TCL



4.4

Rapport des activités du conseil



4.4.1

Représentation des activités du conseil

M. André Fortin, maire et les membres du conseil municipal déposent et présentent le rapport des activités du conseil

4.4.2

Représentation, dons et subventions

Demandeur	Demande	Montant accordé
Ordre des bleuets	Plan de visibilité – Gala de l'Ordre des bleuets	350 \$
Traversée internationale du Lac-Saint-Jean	Activité bénéfice – 17 juillet 2026 – Représentation de deux personnes	250 \$



**5. Dépôt de la
correspondance**

6. Affaires nouvelles



7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance